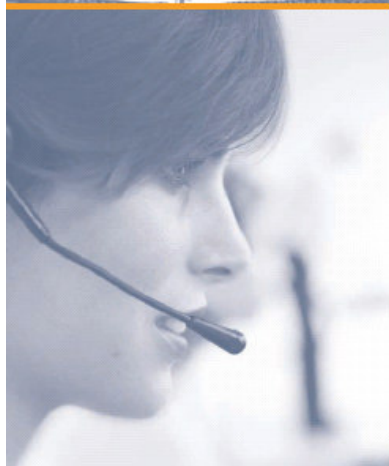
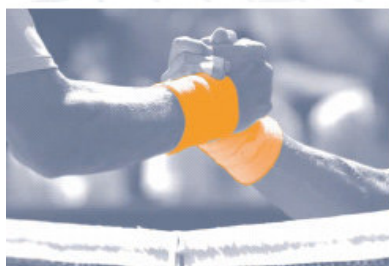




Le tennis
dans
L'ENTREPRISE



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

Le tennis,
un sport
réservé à
TOUS

AU SEIN DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL, LE TENNIS ENTREPRISE OFFRE LA POSSIBILITÉ DE JOUER AU TENNIS, EN LOISIR OU EN COMPÉTITION.

À qui s'adresse le Tennis Entreprise ?

- Salariés d'une entreprise privée ou publique ;
- Employés d'une administration ;
- Artisans, commerçants ;
- Professions libérales ou indépendantes ;
- Salariés des entreprises de moins de 50 salariés
(regroupement de codes APE possible).

Quels sont les avantages pour les joueurs ?

➡ Pour se détendre et entretenir leur forme

- Du débutant au joueur confirmé, chacun y trouvera un niveau de jeu adapté à sa condition ;
- Possibilité de pratiquer cette activité dans le cadre d'une organisation compatible avec les disponibilités professionnelles.

➡ Pour jouer en équipe

- Chaque membre de l'association, devenant licencié à la FFT, peut participer aux épreuves fédérales interentreprises, de niveau départemental, régional ou national ;
- Ces compétitions sont accessibles aux femmes et aux hommes de tous niveaux (épreuves féminines, masculines ou mixtes).

Quels sont les avantages pour le chef d'entreprise, responsable de CE ou d'association d'entreprise ?

- La possibilité est donnée à tous de jouer au tennis, en loisir ou en compétition ;
- Renforcement de la cohésion sociale ;
- Développement de l'esprit d'équipe ;
- Amélioration de l'image de l'entreprise ;
- Rencontres avec d'autres acteurs de la vie économique départementale et/ou régionale ;
- Favoriser la pratique d'une activité physique et sportive dans l'entreprise (loi n°84-610 du 16 juillet 1984).

Comment mettre en place le Tennis Entreprise dans votre société ?

➔ La procédure est très simple

- Il suffit de créer une association sportive (type association loi 1901) au sein de votre société ou groupe de sociétés (regroupements APE).

Dans ce cas, vous pouvez contacter le responsable Tennis Entreprise de votre ligue (voir au dos) qui pourra vous guider.

- Si, au sein de votre entreprise, il existe déjà une association pour une activité sportive ou culturelle, l'association Tennis Entreprise peut y être rattachée.

Dans tous les cas, que vous disposiez ou non de courts de tennis, vous pouvez créer une association sportive Tennis Entreprise.

- Si, au sein de votre entreprise, il existe un comité d'entreprise, l'activité Tennis Entreprise peut y être rattachée.